



Syndicat Intercommunal des Ecoles du Gelon et du Coisin

Conseil Syndical du 27 septembre 2022

Réuni dans le bâtiment du Lac de Barouchat ZI Arc Isère 73 390 Bourgneuf
A 18h30

Liste des membres présents ayant pris part aux délibérations :

Nicole Bouvier, Jérôme Berthier, Anne Coudray, Sylvie Plottier, Mathieu Couchenet, Aurore Stivanello, Philippe Fantin, Marc Girard, Sandrine Viguet-Carrin, Jacqueline Schenkl, Lucie Burdeau, Eric Barbier, Nadège Etienne.

Secrétaire de séance : Lucie Burdeau

Délibération n°01-27092022 : suppression d'un emploi d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 15h07min hebdomadaire annualisé, suivi de la création d'un emploi d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 11h38min hebdomadaire annualisé : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n°02-27092022 : Installation d'un système de climatisation à l'école élémentaire de Chamoux-sur-Gelon, choix du prestataire : travaux confiés à l'entreprise Freezalp pour un montant TTC de 24 692.40€ : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n°03-27092022 : Décision modificative n°2 : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

- Diminution crédits chapitre 011 : 30 000€
- Augmentation comptes D023 et R021 (virement à la section d'investissement/virement de la section de fonctionnement) : 30 000€
- Création d'une opération n°117 « Climatisation école de Chamoux-sur-Gelon » : ouverture de crédits 30 000€
- Augmentation de crédits opération n°104 « Matériel école de Coise » : + 500€
- Diminution de crédits opération n°112 « Mobilier dans les écoles » : - 500€

Fait à Chamoux-sur-Gelon, le 04 octobre 2022

La Présidente
Nicole Bouvier